Élu·e·s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 8 décembre 2025

Intervention de **Amélie GERMAIN**

Délibération 36 : SUBVENTION INVESTISSEMENT HARMONIE HABITAT EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES TRAVAUX DE SÉCURISATION DU BÂTIMENT SILLON DE BRETAGNE

Mesdames les habitantes, messieurs les habitants, chers collègues,

Le groupe Saint-Herblain en Commun ne méconnaît pas le cadre de vie très dégradé du Sillon de Bretagne, notamment gangrené par le deal.

Nous savons donc **combien l'enjeu** de sécurisation est réel pour les habitantes et les habitants du Sillon et pour les usagers de la médiathèque, de la crèche, du centre socio-culturel ou encore du centre de santé.

A cet enjeu de sécurisation, s'ajoute l'état de certains locaux, comme le cabinet médical de Sillon à la fois exigus, dégradés, non fonctionnels et saturés.

Notre groupe Saint-Herblain en Commun est convaincu que s'appuyer sur l'expertise d'usage des habitantes et des habitants mais aussi des usagères et usagers, est indispensable pour trouver les aménagements les plus pertinents et durables.

Or, la concertation réalisée par Harmonie Habitat semble avoir été menée à minima. Nous sommes donc dubitatifs quant à l'adéquation de la réponse apportée par le bailleur avec les besoins des usagers de ces espaces. Nous appelons donc Harmonie Habitat à revenir auprès des locataires et leurs représentants pour leur présenter les solutions envisagées, les mettre en débat et les réajuster si nécessaire.

Nous sommes aussi convaincus, au sein de notre groupe, que c'est en mettant des moyens humains, en particulier des médiateurs, en occupant l'espace, en travaillant moins en silo et en reliant davantage les habitantes et habitants que nous réussirons à lutter contre le deal et à recréer des espaces de vie apaisés et conviviaux.

L'interpellation des agents en grève de l'ADPS, agence départementale de prévention spécialisée, en début de ce conseil municipal, l'a d'ailleurs très justement rappelé.

En conséquences, notre groupe s'abstiendra sur cette subvention de 180 000 euros au bailleur Harmonie Habitat.

Je vous remercie.